

Forum Crans Montana, mars 2018 Session sur la migration

Migration : facteur de développement et d'opportunités La gestion des flux migratoires : une priorité de l'agenda africain et mondial

Synthèse des débats par le Directeur Général
de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques

Présidée par M. Mohammed Tawfik Mouline, Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques, cette session sur la migration, dont les travaux ont été modérés par Mme Ngo Mang Epesse, Présidente du Women Environment Covenant en France, a vu la participation des personnalités suivantes :

- M. Herman De Croo, Ministre d'Etat de Belgique.
- M. Thomas Zdechovsky, Membre du Parlement européen.
- Mme Elisabeth Guigou, Présidente de la Fondation Anna Lindh.
- M. Ousmane Ngom, Ancien Ministre de l'Intérieur du Sénégal.
- M. El Arbi Mrabet, Chercheur Senior en droit public, Maroc.

Les principales conclusions des travaux de cette session sont récapitulées comme suit :

1. L'importance d'éclairer les concepts de la migration

Partant du principe que la migration concentre tous les défis actuels, qu'ils soient économiques, sociaux ou sécuritaires, il est important :

- de commencer par éclairer les concepts en distinguant entre la migration subie et la migration choisie d'une part et entre la migration régulière et la migration clandestine,
- de développer la connaissance sur la nature, l'ampleur et les mécanismes de fonctionnement de la migration, en mettant en place des systèmes d'information fiables sur la migration, en intensifiant la recherche scientifique, selon une approche multidisciplinaire et avec une profondeur humaine, en analysant en profondeur les causes de la migration irrégulière ou forcée et en traitant la problématique migratoire selon une approche multidimensionnelle et novatrice et de l'aborder sous l'angle des opportunités offertes plutôt que selon les problèmes qui se présentent,
- d'associer, au niveau de l'appropriation des enjeux et des défis liés à la migration, non seulement les gouvernements mais également les collectivités locales, la société civile, le secteur privé ... Ces acteurs ont tous une relation directe ou indirecte avec les migrants,
- de réfléchir aux moyens appropriés d'assurer la mobilité mais aussi à la question de la citoyenneté des personnes mobiles.

En d'autres termes, il s'agit de recourir à la science de manière à réduire les controverses entre ceux qui continuent à défendre les vertus de la mobilité comme source de croissance et d'enrichissement culturel et ceux qui mettent plutôt l'accent sur les risques encourus à cause de ce phénomène, sur le plan économique, social et sécuritaire.

En agissant de la sorte, il sera plus aisé d'élaborer des politiques de migration qui soient étroitement liées à la question du développement de façon générale et du développement durable en particulier.

2. Pour un nouveau partenariat euro-med en matière de migration

Les intervenants et les participants au débat, lors de cette session sur la migration, ont insisté sur l'importance d'évoluer vers un partenariat gagnant-gagnant et égal à égal entre les pays européens et les pays africains et qui met l'accent sur les jeunes. Parmi les idées émises, il faut mentionner ce qui suit :

- Passer d'une situation où la question de la migration est abordée par l'Union européenne de manière unilatérale avec chacun des pays africains à un nouveau partenariat qui privilégie une approche concertée entre l'Union européenne et l'Union africaine et qui favorise la paix et la sécurité.
- Réussir le nouveau partenariat égal à égal en engageant la responsabilité des pays selon les règles de l'Etat de droit, en renforçant le rôle financier et social stabilisateur pour les pays d'origine de la migration et en rendant plus efficace l'utilisation de l'aide publique au développement.
- Penser la migration circulaire dans l'intérêt à la fois de l'Afrique et de l'Europe (éviter que cette migration circulaire prive les pays africains de leurs compétences humaines).
- Faire en sorte que le contrôle de la migration par l'Europe ne porte pas préjudice aux droits fondamentaux des migrants africains.
- Intensifier la coopération internationale en matière de migration et lutter contre les réseaux criminels qui exploitent les migrants.
- Créer des opportunités locales par l'investissement et lancer des stratégies de long terme, favorisant la formation des migrants ainsi que la création d'emploi dans les pays d'origine de la migration.

3. Donner plus d'importance à la question migratoire à l'échelle de l'Union africaine

- Jeter les jalons d'une véritable politique migratoire africaine en prévoyant les périodes transitoires nécessaires: à cet effet, il faudrait faire de la CEDEAO, où la mobilité est la plus développée, un laboratoire de la migration au profit de l'ensemble de l'Afrique.
- Réfléchir à la question de la citoyenneté africaine en accordant une place de choix à la jeunesse : à ce sujet, il faudrait favoriser l'éducation à l'africanité, à la diversité, à la paix et au développement humain, en tant que richesses et facteurs d'intégration et mettre en place des programmes communs d'éducation et de prise de conscience, visant à transformer positivement les cultures et les comportements des citoyens par rapport aux migrants.
- Opter pour une gouvernance en matière de gestion de la question migratoire, partagée par l'ensemble des Etats africains.

- Mener des campagnes de sensibilisation sur les dangers de la migration irrégulière.
- Accorder une attention particulière à la question des compétences nécessaires au développement du continent en créant une banque de données sur la fuite des cerveaux et en rendant l'Afrique attractive pour les talents africains et ceux des autres continents.
- Mettre en œuvre des politiques appropriées à l'égard de la diaspora africaine en développant la connaissance de cette communauté à l'étranger, en favorisant la participation de cette diaspora au développement du pays africain d'origine et en améliorant les mécanismes, les services et les produits financiers pour faciliter les transferts de fonds des migrants et en réduire les coûts.